



Règlement no. 1065 modifiant la grille R-0 du règlement de zonage numéro 1026

Procès-verbal - Assemblée publique de consultation

Procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le lundi 22 juin 2026 à 17h30 à la salle Pauline-Casavant, située au 99 rue Lussier à Saint-Mathias-sur-Richelieu, relativement au règlement no. 1065 modifiant la grille R-0 du règlement de zonage numéro 1026.

Présences :

Les représentants de la municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu sont :

- Monsieur le maire, Sylvain Casavant,
- Monsieur Denis Meunier, directeur général et greffier-trésorier,
- Monsieur Ecclésiaste Kazadi, inspecteur au Service de l'urbanisme.

Sont également présents 4 résidents de Saint-Mathias-sur-Richelieu, dont 3 membres du Conseil municipal.

17h30 : Monsieur le maire Sylvain Casavant ouvre l'assemblée publique de consultation par un mot de bienvenue.

M. Kazadi précise les objectifs d'une consultation publique, la procédure d'adoption d'un règlement de zonage, ainsi que le processus référendaire.

M. Kazadi présente et explique, à l'aide d'un diaporama PowerPoint, la modification qu'apporte le projet de règlement portant le numéro 1065.

M. Kazadi explique la procédure d'adoption de ce projet ainsi que le processus d'approbation référendaire.

M. Kazadi fait mention que les citoyens peuvent envoyer leurs questions ou commentaires à propos du projet de règlement présenté et ce **jusqu'au 29 juin prochain à 16h**.

17h40 : Période de questions :

- Qu'est-ce qu'une résidence bifamiliale isolée ?

17h50 : Fermeture de l'assemblée publique de consultation.



Ecclésiaste Kazadi,
Inspecteur au service de l'urbanisme
2026-06-29